

porte s'ouvrit, et Thérèse vint tomber à mes pieds, les mains suppliantes, les yeux en pleurs.

—Monsieur, au nom du ciel, au nom de mon père à qui vous avez sauvé la vie, je vous supplie de ne point diminuer le mérite de votre action généreuse par tant de sévérité envers votre fils. Dieu m'est témoin que j'aurais gardé ce secret et ces papiers s'il n'eût fallu délivrer mon père. Je savais bien que cette promesse de mariage n'était qu'un jeu. Le ciel me préserve d'y avoir osé penser. Mon père m'est rendu, nous travaillerons, c'est tout ce que je demande. Je vous supplie de me rendre ce papier, qui m'appartient.

M. de Barbezieux, ému jus-qu'au fond du cœur, lui abandonna ce papier qu'elle avait saisi; elle ne l'eut pas plutôt entre les mains qu'elle le déchira en mille pièces. Le bon curé tressaillit.

—Que faites-vous? dit M. de Barbezieux en la voulant retenir; mais Thérèse, les yeux brillants, le teint animé et, grâce à ses nouveaux habits, dans tout l'éclat de sa beauté et de sa vertu, les rendait muets d'admiration.

—Je ne suis qu'une pauvre fille, la fille d'un paysan. Ma condition ne peut que me faire rougir de l'honneur dont vous parlez. Laissez-moi rentrer chez mon père, nous aurons bientôt réparé nos malheurs; et si vous voulez absolument ajouter à vos bienfaits pour la pauvre Thérèse, je vous prie de rendre votre tendresse à M. le chevalier. Voulez-vous empoisonner la vie que vous nous rendez par le remords de vous avoir désunis? Monsieur! vous m'avez accordé la grâce de mon père, me refuserez-vous celle de votre fils?

M. de Barbezieux, suffoqué par les larmes, se tourna vers son fils.

—Rougissez, Monsieur! vous vous laissez vaincre par cette enfant.

—Il est vrai, s'écria le chevalier en se levant, je ne puis céder à l'admirable générosité de Thérèse, mais je tâcherai du moins de m'en rendre digne. Puis, courant à elle, malgré sa faiblesse :

—Thérèse, vous connaissez mes sentiments, mais je ne méritais pas que vous y crussiez; ils sont pourtant sincères. Mon cœur parlait pour vous follement, mais je ne saurais mieux choisir en vous prenant pour ma femme. Relevez-vous, car j'ai trop mérité que vous le refusiez.

—Bravo, Chevalier, dit le père, je vous reconnais à présent.

—A moins, reprit le Chevalier avec grâce, que vous n'ayez quelque répugnance à vous charger d'un époux qui ne sera plus, je crois, qu'un pauvre estropié de ce maudit bras.

M. de Barbezieux serra son fils contre lui. Thérèse, tremblante et les yeux baissés, ne pouvait répondre : un rouge vif, colorait son visage, qui se couvrit ensuite de pâleur. Le curé s'approcha, prit les mains des jeunes gens.

—Allons, mes enfans, dit-il à phrases entrecoupées, c'est Dieu lui-même qui vous unit. Que son saint cœur soit béni.

Et il mit leurs mains l'une dans l'autre. Etienne entra à ce moment là. Je vous laisse à deviner la scène, sur laquelle on eût insisté de mon temps. M. de Barbezieux, M. le curé accoururent bientôt sur le perron, annoncer aux paysans le prochain mariage qui s'était résolu. Nouveaux transports, nouveaux cris, après le premier étonnement toutefois. On n'en dansa que plus fort, par avant-goût de la noce. On dressa des tables par ordre du maître, et la journée s'acheva dans les réjouissances.

Et le Bailly? dit l'un de nous.

—Le Bailly fut dépêché dans une forteresse pour y méditer à loisir et s'exciter à repentance sur la grande grâce qu'on lui faisait. Et vous conviendrez qu'en effet c'était en user doucement. Il fut délivré lors de la prise de la Bastille, et porté en triomphe comme une victime du despotisme. Je n'oublierai point de vous dire qu'il devint un jacobin fougueux, un tueur de prêtres et d'aristocrates, moyennant quoi il fit fortune; et j'ajouterai, comme les gens de mon pays, en finissant :

*Je passe par un pré,  
Mon conte est achevé.*

—Il est joli, reprit un autre auditeur avec malice; mais je vous dirai, moi, comme le géomètre qui venait d'entendre *Athalie*: Qu'est-ce que cela prouve?

—Vous êtes un traître, reprit en riant notre vieil ami, car c'est vous qui m'avez poussé dans ce mauvais pas. Mon conte ne prouve rien en faveur de ce que j'ai dit, et je ne m'y attendais que trop: mais je n'en demeurai pas moins assuré dans mon opinion. E. O.

### POSTSCRIPTUM.

Si M. Bibaud ne veut point se donner la peine de passer au Bureau des *Mélanges* pour recevoir la réponse qu'il pourrait prétendre obtenir, à la correspondance insérée, en notre absence, dans notre dernier numéro, nous attendrons qu'il ait mieux prouvé son droit pour satisfaire à sa demande.

### BAZAR.

L'ASSOCIATION DES DAMES DE LA CHARITÉ DU VILLAGE DE LAPRAIRIE, se propose de tenir, le 19 du courant, au Couvent des Sœurs, un Bazar dont les produits doivent être employés au soulagement des pauvres. Elles espèrent que les personnes bienfaitantes, dans cette occasion comme dans toutes les autres où elles ont eu occasion de faire appel à leur charité, s'empresseront de se dépouiller d'un peu de leur superflu en faveur de pauvres souffrants et dénués de tout.

Le Bazar s'ouvrira vers 1 heure de l'après-midi, dans la maison du Couvent.

15 février.

### A LOUER.

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

AUSSI

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke. Coteau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'Évêché.

M. FRANÇOIS OUELLET, et-devant chargé de collecter les arrérages pour rentes de banes à la Cathédrale de cette ville, n'est plus maintenant autorisé à le faire. Il faudra désormais s'adresser à l'Évêché.

### AVIS PUBLIC.

ISIDORE GAUTHIER, âgé d'environ dix-sept ans, est parti de chez ses parents, à Deschambault, en l'année 1841. Depuis cette époque ils n'en ont eu aucune nouvelle. Aucune personne qui pourrait donner des renseignements sur son compte, rendrait service en adressant une lettre à

NICOLAS GAUTHIER,  
Deschambault, district de Québec.

Québec, 29 janvier 1844.

Les papiers publiés dans le Bas-Canada, dans l'une et l'autre, verraient-ils publier l'avertissement ci-dessus pendant quelque temps?

### A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

### NOUVEAU PUBLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimés de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts au prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LANOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

### EN VENTE A CE BUREAU, PETIT MANUEL

DE  
L'ARGENTONNERIE  
Du Très-Saint et Immaculé

### CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère édition. Prix : 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

### RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

### RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTE.  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTE.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.